

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Janvier 2025

- Mot du Maire
- Actualité
- Méli-Mélo d'infos et Numéros utiles



J'AIME ET JE PROTÈGE
L'ABEILLE





Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs, chers Parbaysiens et Parbaysiennes

En ce début d'année 2025, c'est avec un immense plaisir que je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité. Que cette nouvelle année soit porteuse de réussite pour chacun d'entre vous et pour notre belle commune de Parbayse.

L'année écoulée a été marquée par des défis, mais aussi par des réussites importantes pour notre commune. La gestion budgétaire reste un enjeu majeur, et malgré les contraintes, nous avons réussi à avancer avec responsabilité et détermination.

Un grand projet, celui de l'aménagement du centre bourg, a été mené à bien cette année. Je suis heureux de vous annoncer que les travaux sont désormais terminés, un objectif atteint grâce au travail collectif du Conseil Municipal. Ce réaménagement permet d'améliorer la circulation, de rendre notre village plus agréable et d'offrir de nouveaux espaces pour nos habitants. Il marque une étape importante dans le développement de notre commune.

Autre grande avancée, la fibre optique est désormais arrivée dans la majorité des foyers de Parbayse. Ce projet qui a été longuement attendu est aujourd'hui une réalité pour de nombreux habitants, et nous espérons que ce progrès continuera de se déployer pour que chaque foyer puisse bénéficier de ce service essentiel.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), je tiens à vous informer qu'il est en cours de construction. Ce document, qui définira l'aménagement du territoire pour les années à venir, est d'une importance capitale pour l'avenir de notre commune. Je vous invite vivement à participer aux prochaines réunions publiques pour vous informer et donner votre avis sur ce projet. De plus, les services de la Communauté de Communes Lacq Orthez (CCLO) sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans cette démarche.

Bien sûr, au-delà de ces projets structurants, nous avons également continué à soutenir les animations locales organisées par nos associations – La Cage Ouverte, Los Arditz et l'ACCA de Parbayse – qui font vivre notre village tout au long de l'année. Nous continuerons de soutenir ces initiatives, car elles sont essentielles pour la cohésion sociale et le bien-être de tous.

Le repas du CCAS, organisé avant les fêtes de Noël, a été un véritable moment de convivialité et d'échanges. Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, des petits présents

ont été distribués pour leur apporter un peu de chaleur et de solidarité, illustrant encore une fois les valeurs de notre commune.

Je souhaite également saluer l'engagement de notre Comité des Fêtes, qui a réussi à faire revivre nos belles fêtes de village en plein cœur de Parbayse. Ces moments de partage sont essentiels pour renforcer l'esprit communautaire et créer des souvenirs inoubliables

Je tiens à féliciter particulièrement nos jeunes qui se distinguent dans différents sports et ceux qui mènent à bien leur parcours scolaire. C'est une grande fierté pour nous tous de les avoir accompagnés au début de leur scolarité. Aujourd'hui, les retrouver remplis d'ambitions et d'objectifs pour l'avenir est un véritable encouragement. Ce sont eux, les jeunes générations, qui construisent notre avenir et nous les soutiendrons toujours dans leurs projets, qu'ils soient scolaires, sportifs ou professionnels.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignant, pour leur investissement auprès de nos enfants. Vous êtes les piliers de leur réussite, et grâce à votre travail, nos jeunes sont prêts à relever les défis de demain.

Je souhaite également adresser un grand merci à Valérie, Laura, Sabine et Cassandra, pour leur travail quotidien. Leur dévouement et leur engagement sont précieux pour la bonne marche de notre commune, leur contribution au service de la population est indispensable.

Cependant, depuis le début de ce mandat, nous avons observé quelques tensions dans le comportement de certains citoyens, parfois marquées par de l'agressivité. Je tiens à rappeler que le Conseil Municipal et moi-même sommes ici pour vous accompagner, pour écouter vos préoccupations et trouver des solutions adaptées. La solution ne réside pas dans la haine ni dans l'agressivité, mais plutôt dans le rassemblement, la solidarité et l'entraide. C'est dans cette dynamique positive que nous réussirons à construire un avenir meilleur pour Parbayse. Nous sommes là pour travailler ensemble, dans le respect mutuel et la bienveillance.

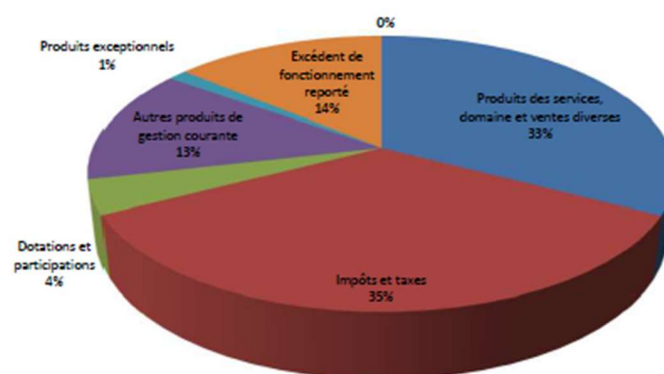
En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour préserver la qualité de vie à Parbayse tout en respectant nos contraintes budgétaires. Ensemble, nous irons de l'avant, portés par les projets en cours et l'implication de chacun.

Je vous remercie tous pour votre soutien, votre engagement et votre solidarité. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de joie, de santé, de succès et de moments de partages

Budget

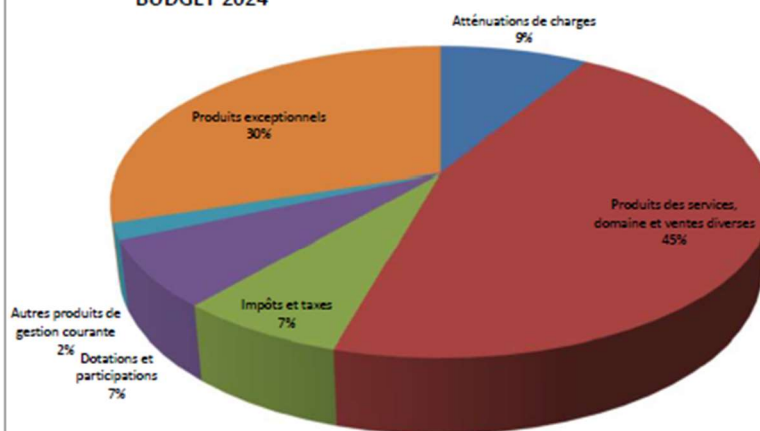
Code	Libellé	BUDGET 2024
011	Charges à caractère général	102 850,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	109 200,00
014	Atténuations de produits	12 500,00
65	Autres charges de gestion courante	42 178,44
66	Charges financières	4 000,00
023	Virement à la section d'investissement	43 877,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25,00
	Totaux	314 630,92

Dépenses de fonctionnement
BUDGET 2024



Code	Libellé	BUDGET 2024
13	Atténuations de charges	16 950,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	25 900,00
73	Impôts et taxes	135 914,00
74	Dotations et participations	20 618,00
75	Autres produits de gestion courante	20 800,00
77	Produits exceptionnels	5 105,22
002	Excédent de fonctionnement reporté	89 343,70
	Total	314 630,92

Recettes de fonctionnement
BUDGET 2024



GRAVIÈRE

La société DANIEL exploite jusqu'à fin 2026 des parcelles appartenant à la commune de PARBAYSE sur le territoire d'ABOS et de TARSACQ.

Conformément à la convention de forage du 11/12/2000, une redevance annuelle (indemnité fixe + redevance proportionnelle) est versée à la commune de PARBAYSE.

La commune percevra jusqu'à fin 2026 une indemnité de 14 284.38€ du fait de l'épuisement de la ressource. Cependant, le bail des parcelles ne prendra fin qu'en 2026, ainsi l'indemnité de location sera due jusqu'à la fin.

Notre budget de fonctionnement va en 2026 être réduit de 17%.

La gestion communale sera impactée, nous aurons obligatoirement à revoir nos priorités de dépenses tout en maintenant au maximum les services actuellement proposés.

Ecole



L'école accueille cette année 44 élèves :
38 élèves de la commune
2 élèves de Cuqueron
4 élèves de Monein

Répartis dans 2 classes :

La classe de Madame Galant, 21 élèves de Maternelle-CP répartis sur cinq niveaux :

Toute Petite Section	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP
2 élèves	1 élève	9 élèves	5 élèves	4 élèves

Classe de Madame Graffouillère, la directrice, et Madame Previtali, 23 élèves de CE-CM répartis sur quatre niveaux :

<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>
<u>4 élèves</u>	<u>8 élèves</u>	<u>6 élèves</u>	<u>5 élèves</u>

Les adultes de l'école :

Une AESH : Mme CALMES

Le personnel municipal : Laura CARRERE, Cassandra BORDEGARAY et Sabine PITTAVINO.

Les délégués des parents d'élèves :

Classe CE-CM : Juliette JUNGAS et Bénédicte CARRELORE

Classe Maternelle-CP : Cédric DURAND et Hélène DELVIGNE

VIE DE L'ECOLE

Les enseignantes proposent de nombreuses sorties pédagogiques soutenues financièrement par la mairie, l'association Los Arditz, la CCLO et l'USEP.

Elles initient et participent à des projets divers : rencontres sportives, sorties culturelles et scientifiques, rencontres festives auxquelles sont associés les parents d'élèves.

Elles organisent également des voyages scolaires tous les deux ans.

Vendanges, fête de l'automne, plantation des haies, cycle pelote, cérémonie de passage, spectacles....

LE PERISCOLAIRE

Membres de la commission municipale école communale :

Adjoint : Mickaël PINK

Conseillers municipaux : Hayate OUKABLI, Muriel PAPA, Kévin BULHOES

La cantine :

L'encadrement des élèves est assuré par Laura CARRERE et Cassandra BORDEGARAY de 12h30 à 13h50.

Les repas sont livrés par la centrale de Monein.

Le tarif de la cantine est fixé chaque année par la cuisine centrale de Monein, qui appliquera une augmentation de 0.65€ par repas dès janvier 2025, soit un repas facturé à 5,65€.

Taris pour l'année scolaire 2024-2025 :

Forfait mensuel : 55,40 €

Ticket repas enfant : 4,50 € l'unité

Ticket repas adulte : 5,00 € l'unité

La garderie :

L'encadrement des élèves est assuré par Laura CARRERE et Sabine PITTAVINO de 7h30 à 8h30, et par Cassandra BORDEGARAY et Sabine PITTAVINO de 16h30 à 18h30.

Les jours de pluie, la garderie est transférée dans la salle des fêtes.

Le tarif de la garderie, pour cette année, a été fixé comme suit :

	<u>Enfants de la commune</u>	<u>Enfants hors commune</u>
<u>Forfait 1 enfant</u>	<u>110 euros /an</u>	<u>170 euros /an</u>
<u>Forfait 2 enfants</u>	<u>200 euros /an</u>	<u>250 euros /an</u>
<u>Forfait + de 2 enfants</u>	<u>255 euros /an</u>	<u>315 euros /an</u>
<u>Forfait 15 tickets</u>	<u>20 euros</u>	<u>20 euros</u>

L'aide aux devoirs

Elle est organisée par la C.C.L.O le mardi de 16h30 à 17h30 pour les élèves du CP au CM2.

Fêtes du village

La réussite du Comité des Fêtes pour les Fêtes du Village

Les Fêtes du Village, un événement incontournable pour la communauté locale, ont une fois de plus remporté un franc succès cette année, grâce à l'implication exceptionnelle du Comité des Fêtes. L'édition de cette année n'a pas dérogé à la règle et a été saluée par tous les participants pour son ambiance festive.

Le Comité des Fêtes, composé de membres dévoués : l'objectif était de réunir ! au programme, concert, des jeux pour enfants, repas convivial, ainsi qu'une animation sportive ont attiré de nombreux villageois.

La clé de la réussite réside dans l'engagement collectif. Le Comité des Fêtes a su "C'est une véritable dynamique de groupe qui s'est créée. Chacun y a mis du sien pour que tout se passe bien ! N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique, c'est ouvert à tous.

Le rôle des bénévoles, nombreux cette année, a été déterminant. Dès la préparation chacun a pris part activement aux tâches pour que tout soit parfait. Un esprit de solidarité a régné tout au long de la préparation et pendant les festivités, une véritable preuve de l'esprit villageois.



L'un des aspects les plus appréciés par les participants a été l'ambiance chaleureuse et conviviale qui a régné tout au long des festivités. Seul bémol, la faible participation des villageois au vin d'honneur offert par la mairie, nous espérons vous voir nombreux l'année prochaine.

En somme, la réussite de cette édition des Fêtes du Village tient à l'engagement du Comité des Fêtes et à la mobilisation de toute la communauté.

CCAS

Repas du CCAS : Un moment de convivialité et de solidarité pour les habitants de la commune

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune a récemment organisé un repas destiné à nos aînés et à tous les habitants isolés ou en situation de précarité. Ce moment de partage, désormais devenu un événement attendu chaque année, a permis à de nombreuses personnes de se retrouver autour d'un repas chaleureux, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Un déjeuner pour renforcer les liens sociaux

Le repas, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes municipale, a réuni une centaine de participants. L'objectif de cet événement est de favoriser les liens et d'apporter un soutien, tout en permettant à chacun de passer un moment agréable et de se sentir inclus dans la vie de la commune.

Jean-Marc LOPEZ, a pris la parole en début de repas pour rappeler l'importance de ces initiatives solidaires. « Ce moment est essentiel, car il permet de tisser des liens entre les habitants, de soutenir ceux qui en ont besoin et de montrer que personne n'est laissé de côté. Le CCAS joue un rôle clé dans la vie de notre commune, », a déclaré Mr LOPEZ.

Un événement qui fait sens

Ce repas, au-delà de son caractère festif, revêt une signification profonde : il incarne les valeurs de solidarité et de fraternité chères à notre commune. En permettant à ceux qui se sentent parfois isolés de partager un moment convivial, le CCAS offre bien plus qu'un simple repas. Il offre un soutien social, un regard bienveillant et une écoute attentive aux réalités de chacun.

Les bénévoles, qui ont été nombreux à s'investir dans l'organisation de cet événement, ont également souligné l'importance de ce type d'action : « C'est une manière de montrer qu'on est là les uns pour les autres, de donner un peu de notre temps », a affirmé l'une des bénévoles.

Une belle réussite pour le CCAS

En conclusion, ce repas organisé par le CCAS reste un modèle de solidarité qui démontre à quel point les petites attentions peuvent avoir un impact considérable sur le bien-être de chacun. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite, qu'ils soient bénévoles, administratifs ou élus.

Commémoration du 11 Novembre

Lundi 11 novembre 2024, s'est tenue la Cérémonie commémorative du 106e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le devoir de mémoire a rassemblé de nombreux habitants devant le Monument aux Morts commun à Cuqueron et Parbayse, afin de rendre hommage à tous «les morts pour la France» lors de la grande guerre.

Les maires des deux communes, accompagnés de Luca et Esteban, ont déposé la gerbe devant le monument.

Elisa a ensuite lu le message de Monsieur Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Monsieur Jean-Louis Thierot, ministre délégué.

Ce message nous dit : *« Honorer la mémoire de tous « les morts pour la France », c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. »*



Après cette lecture, les personnes présentes ont respecté une minute de silence.

Pour clôturer la cérémonie, nos musiciens, Vincent à la trompette, et Antoine à la caisse claire, ont joué «La Marseillaise».



A l'issue ce moment de communion, une petite réception a été proposée à la mairie par la commission syndicale.

City stade

Cette année, notre commune a mis à disposition de tous un city stade flambant neuf, un équipement sportif polyvalent qui promet de transformer le quotidien des habitants et de dynamiser la vie locale. Ce projet, porté par la mairie en partenariat avec des acteurs locaux et régionaux, a été pensé pour offrir un espace moderne et accessible à tous les amoureux du sport, qu'ils soient pratiquants assidus ou simples amateurs.

Un projet au service de la communauté

Le city stade du centre bourg est un équipement multisports de plein air qui permet la pratique de diverses disciplines comme le football, le basket-ball ou encore le handball. L'objectif principal est de dynamiser le centre bourg et d'offrir une alternative aux infrastructures traditionnelles et de répondre aux besoins croissants de la population en matière de sport accessible notamment pour l'école municipale.



Rénovation de la passerelle de baringouste

Les passerelles, qu'elles soient piétonnes, cyclables ou même ferroviaires, jouent un rôle dans les déplacements tout en intégrant un élément esthétique dans le paysage. Cependant, au fil du temps, ces structures sont soumises à des conditions climatiques rigoureuses, à l'usure du temps et à des sollicitations diverses. La rénovation d'une passerelle est donc une démarche obligatoire pour assurer sa sécurité, sa durabilité et son intégration dans le milieu environnant.

Pour ce faire, la commune a sollicité Romain Baylion, artisan local pour cette rénovation. Une belle réalisation qui sécurise la traversée de la Baïse pour plusieurs générations.

Cette rénovation a été financée à 50% par la CCLO.



Quille de 9

Aux beaux jours, l'initiation aux quilles de 9 à Parbayse : Yannick RIVIERE vous attend !!

Une tradition régionale qui séduit les jeunes générations

Dans les campagnes et petites villes de l'ouest de la France, une tradition ancestrale semble résister à l'épreuve du temps : le jeu des quilles de 9. Autrefois populaire dans les fermes et les villages, cette activité ludique qui allie adresse, stratégie et convivialité attire aujourd'hui une nouvelle génération, curieuse de découvrir les plaisirs simples du passé. Retour sur cette discipline qui renaît :

Une discipline aux racines profondes

Le jeu des quilles de 9 remonte à plusieurs siècles et trouve ses origines dans les jeux de quilles pratiqués dans les régions du Grand Sud Ouest. Il se joue avec 9 quilles disposées en forme de carré et une boule lancée à la main. Le but est de faire tomber un maximum de quilles avec le moins de lancés possibles, dans un esprit de compétition amicale et de convivialité.

Le jeu des quilles fait partie du patrimoine vivant de notre région, il n'y a pas de grandes infrastructures nécessaires, seulement un terrain plat et quelques amis pour partager un moment agréable. C'est un jeu qui nous relie à notre histoire et à nos racines rurales.

Des ateliers d'initiation sont organisés par les clubs de la région ou par des initiatives personnelles comme à Parbayse par Yannick : "C'est un excellent moyen d'apprendre à se concentrer, de développer sa coordination et de s'amuser en plein air".



Un jeu de stratégie et de camaraderie

Au-delà de l'aspect physique du jeu, les quilles de 9 sont également un véritable défi stratégique. "Il ne suffit pas de lancer la boule, il faut aussi savoir anticiper les mouvements des quilles et planifier les prochains coups, c'est un peu comme une partie de pétanque, mais avec plus de mouvement et d'éléments à gérer."

La pratique des quilles de 9 favorise aussi la convivialité, en permettant aux joueurs de se rencontrer dans une ambiance décontractée, loin des tensions de la vie quotidienne. Les compétitions sont souvent des moments de fête locale, où les habitants se rassemblent pour encourager leurs équipes, partager un repas et célébrer leur patrimoine commun.

Une perspective d'avenir

Le jeu des quilles de 9 semble donc avoir encore un bel avenir devant lui, en particulier grâce aux efforts des associations et des collectivités locales qui mettent tout en œuvre pour transmettre cette tradition aux générations futures. Pour celles et ceux qui souhaitent renouer avec un peu d'authenticité et de simplicité, les quilles de 9 représentent une belle occasion de redécouvrir un aspect souvent méconnu du patrimoine régional.

Rendez-vous chaque dimanche matin à 10H sur le site de Baringouste !



Label Apicité

Dans un contexte où la biodiversité est de plus en plus menacée et où les pollinisateurs, tels que les abeilles, jouent un rôle crucial dans l'équilibre écologique, de nombreuses collectivités locales prennent des initiatives pour favoriser leur protection. Parmi ces initiatives, la labélisation « Commune Apicité » a récemment gagné en popularité en France. Ce label, attribué aux communes qui déploient des actions concrètes en faveur des abeilles et des autres pollinisateurs, est devenu un symbole de l'engagement environnemental local.

Un label pour encourager l'engagement écologique

La labélisation « Commune Apicité » a été lancée en 2019 par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et vise à sensibiliser et à encourager les collectivités locales à développer des politiques publiques de soutien à l'apiculture et à la préservation des pollinisateurs. Ce label est attribué aux communes qui respectent une série de critères, allant de la création d'espaces de refuge pour les abeilles jusqu'à la promotion de pratiques agricoles durables.



Le jury du label national APIcité® vient d'attribuer à la commune de Parbayse, une 2ème abeille, reconnaissant ainsi une “ démarche remarquable ” de préservation des pollinisateurs et d'actions en faveur de la biodiversité.

Parbayse a été en 2022 la première commune des Pyrénées-Atlantiques à décrocher une première abeille au label Apicité, en cette année 2024, elle récidive avec une nouvelle récompense de ses actions en décrochant une 2ème Abeille au label !

“ Sensibiliser et transmettre “ : la ligne de conduite , la volonté municipale et un travail de plusieurs mois mené en partenariat des agents de la Communauté des Communes de Lacq-Orthez avec la participation des élèves de l'école communale.



Elle mène Parbayse à accompagner notre environnement en affirmant une politique durable tournée vers la protection et la diversité du vivant. L'engagement porte aussi sur l'embellissement de nos aires vertes avec des plantes mellifères pour nos abeilles en particulier. Il s'agit également d'adapter les choix de notre végétation face aux changements climatiques.

Depuis 2020, les réalisations sont nombreuses : programme pluriannuel de plantation d'espèces mellifères sur les 12 mois de l'année, haies sélectionnées pour la biodiversité et plantées par les enfants de la commune, piégeages de fondatrices frelon asiatique au printemps... Par ailleurs, beaucoup d'actions ont eu lieu autour des abeilles : conférences d'apiforesterie animée par l'office du tourisme du canton de Monein, ciné-débat au cinéma de Monein.

C'est l'ensemble de ce travail que le jury du label APIcité ®, a reconnu en relevant qu'il y avait à Parbayse : *« une belle continuité du travail accompli depuis 2022 la mise en avant du choix de l'abeille comme vecteur de communication et de sensibilisation à la défense de l'environnement. La protection des pollinisateurs guide également l'action dans la plantation d'essences mellifères et dans la lutte contre le frelon asiatique ».*

Fibre

La commune de Parbayse franchit une nouvelle étape dans son développement numérique avec le lancement du déploiement de la fibre optique sur tout son territoire.

Un projet stratégique pour la commune

Avec l'essor du télétravail, de l'enseignement à distance et des services en ligne, la connexion à internet est devenue un besoin fondamental pour les citoyens comme pour les entreprises. Dans ce contexte, la commune de Parbayse se dote d'une infrastructure de communication de dernière génération. Le déploiement de la fibre optique devrait permettre d'offrir un accès à internet ultra-rapide à tous les foyers et professionnels de la commune.

Ce projet, lancé en 2023, s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, une initiative nationale visant à connecter l'ensemble du territoire à la fibre optique d'ici 2025. La CCLO, grâce à cette initiative, espère combler le retard en matière de connectivité, en particulier dans les zones rurales ou périurbaines où l'ADSL peine à offrir des débits suffisants.



Interrogés sur cette initiative, de nombreux habitants de la commune se réjouissent de l'arrivée de la fibre optique. "C'est une excellente nouvelle ! On attendait ça depuis longtemps, surtout avec le télétravail. Maintenant, on va pouvoir enfin avoir une connexion rapide et stable", déclare une habitante de la commune. D'autres soulignent l'impact positif pour les enfants, notamment pour les recherches scolaires.

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Parbayse marque un tournant dans sa transition numérique. Ce projet représente une avancée majeure pour les habitants. Avec un peu de retard, l'ensemble du territoire a été raccordé.

Vœux des assos

COMITE DES FETES :

Chers Parbaysiens et Parbaysiennes,

Que dire, à part un immense MERCI ? Vous avez été formidables cette année ! Entre le nouveau programme et le trail, vous avez répondu présent avec une énergie et une générosité qui font chaud au cœur. Et on ne vous cache pas que ça nous donne envie de remettre ça... en encore mieux (oui, on aime les défis) !

Votre bonne humeur, vos sourires et votre enthousiasme sont notre carburant. Alors, préparez-vous : on revient bientôt avec de nouvelles idées, plus folles et festives que jamais.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2025 ! Qu'elle soit remplie de bonheur, de santé et, bien sûr, de fêtes mémorables.



Le comité des fêtes de Parbayse



L'association LOS ARDITZ vous souhaite une très belle année 2025 !

En 2024, Los Arditz a pu organiser de belles actions en partenariat avec l'école, le comité des fêtes et la municipalité. Pour rappel, notre association a pour mission de récolter des fonds servant au fonctionnement de l'école, notamment en participant aux frais de sorties (spectacles, animations...), de projets, de voyage scolaire et de matériel, en collaboration avec la mairie de Parbayse.

Nous remercions donc la communauté éducative (enseignantes et personnels municipaux) pour leur engouement et leur motivation. Nous remercions également les familles pour leur adhésion et leur participation aux différentes manifestations proposées. Nous rappelons que nos manifestations sont ouvertes à tout le village et nous vous encourageons à nous rejoindre lors de nos prochains évènements.

Cette année, le bilan reste positif, de nombreuses actions ayant été menées.

- Concours de belote : Los Arditz a décidé d'innover en organisant son premier tournoi de belote. Vingt-quatre équipes se sont affrontées dans la bonne humeur et la convivialité. Buvette et restauration sont venues sustenter les joueurs. Devant le succès de la soirée, la prochaine édition aura lieu le 15 février !
- Fête de l'école : Le vendredi 5 juillet, Los Arditz s'est allié aux maîtresses pour organiser la fête de l'école. Au programme, goûter, kermesse, flash mob, spectacle et repas. Les enfants de l'école ont participé aux différents jeux proposés par les membres de l'association. Le spectacle préparé par les maîtresses a révélé chez certains de véritables talents d'acteurs. En soirée, 56 adultes et 34 enfants se sont attablés. L'association remercie les familles d'avoir joué le jeu.
- Tombola : Comme traditionnellement à chaque fin d'année scolaire, une tombola est venue agrémenter les derniers jours de classe. Nous remercions les familles pour leur participation ainsi que nos généreux donateurs qui nous ont aidé à étoffer les lots.

-
- Activités traditionnelles : Vente d'objets, Carnaval, Photos de classe.
 - Halloween : Le samedi 2 novembre, les enfants se sont retrouvés pour fêter Halloween. Sous un soleil radieux, nos petits monstres ont défilé dans le village. La récolte a été fructueuse ! Nous remercions Carole Lahitte pour sa prestation et les villageois pour leur accueil.
 - Vente de sapins de Noël : Sur présentation du bon Los Arditz en caisse, la jardinerie Boncap a reversé 20% à l'association pour tout achat de sapins de Noël.
 - Noël de l'école : Comme chaque année, un goûter a été servi aux enfants le vendredi 20 décembre. Le Père Noël nous a gratifié de sa visite en offrant un livre à chaque enfant. Notre traditionnelle vente de sablés a connu un vif succès. Un apéritif, version « Auberge espagnole », a permis de conclure cette belle soirée dans la bonne humeur. L'association Los Arditz tient à remercier ses petits lutins pour leur investissement et leur participation.

Pour contacter l'association :

- par courrier : LOS ARDITZ, Mairie, 64360 PARBAYSE
- par mail : los.arditz64@yahoo.fr

Bureau de l'association :

- Marie Goillard, Isabelle Thibaut, Charlène Laperne : Co-présidentes
- Marine Bourges, Prisca Vierin: Secrétaire et Vice-secrétaire
- Guillaume Grelet : Trésorier
- Sans oublier, tous ses membres actifs !!!

Dates à noter dans les agendas !!!

- Samedi 15 février : Tournoi de belote à 20 H à la salle des fêtes (inscriptions dès 19h)
- Samedi 29 mars : Repas Los Arditz

LA CAGE OUVERTE

Toute l'équipe de la cage ouverte vous souhaite une belle et heureuse année 2025.

Nous espérons cette année être en mesure de vous revoir à nos dates habituelles et honorer notamment notre soirée d'automne avec son animation théâtrale. *Diverses causes indépendantes de notre volonté nous ont contraint d'annuler 2 de nos manifestations prévues.*

Retour en photos sur notre repas champêtre du 7 juillet à Baringouste



150 personnes sur site à l'heure de l'apéritif «Nos cuistots aux prises avec le cochon de lait»



La veille préparation en cuisine dans la bonne humeur

ETAT CIVIL

Naissances

POMMÉ LIMOUZIN Maëlan né le 5 mai 2024
DURANDET Léa, Dominique née le 18 août 2024
OLYMPIE Nathan, Léan né le 30 décembre 2024



Mariage

Clémence CLABAUX et Kévin BULHOES le 16 août 2024



PACS

Marylou CAMBOT-GAULIN et Florent BONZOM le 13 août 2024
Stéphanie DONADELLO et Hervé DURANDET le 19 décembre 2024



Décès

Evelyne THOMAS le 9 juin 2024



Parbayse, village rural avant tout !



C'est pour défendre la ruralité que les élus soutiennent le mouvement « Attention village français ».

Pour le maire : « Cette démarche engagée est respectable et à respecter ». En effet, les nouveaux foyers de la commune doivent prendre en compte que la commune a un caractère marqué par la ruralité et une vie qui s'organise autour de cela ».

En dessous de ces inscriptions, sont mentionnés : « Ici, nous avons des cloches qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, certains ont même des cloches autour du cou, des chasseurs qui chassent, des agriculteurs pour vous donner à manger ».

En conclusion, « si vous ne supportez pas ça, veuillez-vous adapter pour mieux vous insérer ». Nous avons de bons produits du terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leurs savoir-faire et leur production ».

Cette initiative fait suite aux trop nombreuses affaires de voisinage portées devant les tribunaux et qui ont fait le buzz en France.

Vos élus communiquent toute l'année

Rappel, notre outil de communication la « NEWS LETTER ».

Un simple « clic » sur le bandeau présenté en page d'accueil du site internet de la commune suffit.

Si vous connaissez des personnes non inscrites, n'hésitez pas à promouvoir ce service !



Spécial focus sur « Le Bon Samaritain »

Le Bon Samaritain est un service destiné à améliorer la prise en charge des situations d'urgence par les services de secours.

Il s'appuie sur une communauté de volontaires, les Bons Samaritains, qui sont géolocalisés et alertés grâce à leur téléphone mobile.

En France, le service du Bon Samaritain est déployé ou en cours de déploiement dans 80 départements métropolitains. Il est principalement opéré par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) mais également par les SAMU dans quelques départements.

L'objectif du Fonds de Développement du Bon Samaritain est d'étendre le service à l'ensemble du territoire, afin d'améliorer la prise en charge des victimes d'arrêt cardiaque.

Téléchargez l'application Staying Alive et engagez-vous comme Bon Samaritain. Parce que chaque seconde compte, vous pouvez, vous aussi, sauver une vie.



En France, 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. C'est plus de 130 décès par jour !

Ce chiffre s'élève à 400 000 en Europe et à 7 millions dans le monde.

Dans près de 70% des cas, l'arrêt cardiaque survient devant témoin, mais le taux de survie en France n'est que de 7% alors qu'il est de 40% à Amsterdam aux Pays-Bas ou à Lugano en Suisse.

Selon les spécialistes de la recherche médicale, une défibrillation précoce permettrait de sauver plusieurs milliers de personnes chaque année.

4 Minutes

En cas d'arrêt cardiaque, le temps est un facteur décisif qui détermine les chances de survie.

Après 4 minutes, on estime que pour chaque minute écoulée, le taux de survie diminue de 10 %. Sans oxygénation, le cerveau peut être gravement endommagé et avoir de graves séquelles.

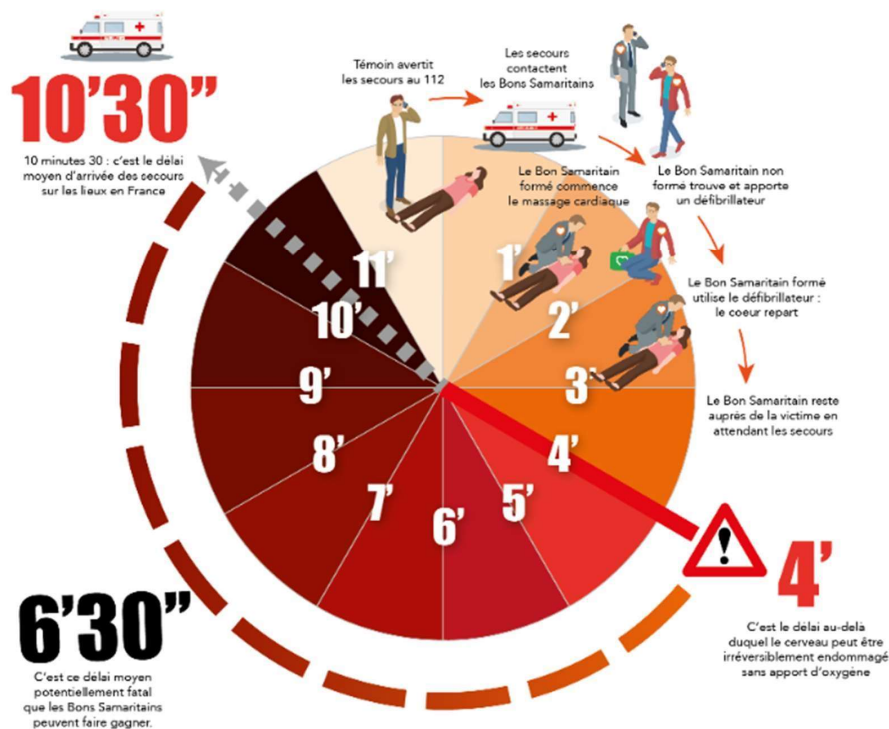
En moins de 10 minutes sans réanimation, le pronostic vital de la victime peut être fatal. Compte tenu du temps nécessaire pour se rendre sur les lieux de

l'accident, il est essentiel que les témoins d'un arrêt cardiaque puissent appeler les secours et commencer la réanimation.

Staying Alive développée par le Fonds de Développement du Bon Samaritain. Cette application offre de multiples fonctionnalités dont : Localisation des DAE les plus proches, l'Ajout, modification et validation des DAE, Gestion des Bons Samaritains et Tutoriels sur les gestes qui sauvent.

FONCTIONNEMENT DU BON SAMARITAIN

Le « Bon Samaritain » permet aux volontaires de s'inscrire sur l'application Staying Alive et ainsi de devenir citoyen-sauveteurs, localisables par les services d'urgence (pompiers, SAMU), en cas de détresse vitale à proximité afin de secourir la victime.



Les responsables d'associations

	<p>Los arditz Présidentes : THIBAUT Isabelle Tél : 06 38 41 22 56, GOAILLARD Marie Tél : 06 24 91 26 73, et LAPERNE Charlène Tél : 06 76 29 48 03.</p>
	<p>Association communale de chasse agréée (ACCA) Président : Stéphane SERREMOUNE Tél : 06 17 39 05 51</p>
	<p>La cage ouverte Présidente : Annie GUIRAUTON Tél : 06 16 08 59 12</p>
	<p>Comité des fêtes Président : Mathieu LEPETRE Tél : 06 72 70 72 36</p>

NOS ARTISANS / ENTREPRENEURS

Chenil du Bois des Rousses, M. Alain BADIE, Tél: 05.59.21.28.84

Peinture, M. Grégory ROYO, Tél: 06.10.89.75.39

Peinture, M. DURANDET, Tél : 06 42 40 47 42

Serrurerie, pose menuiserie, M. Romain BAYLION, Tél: 06 30 91 38 55

Carrosserie, M. Marcel COUPAU, Tél: 05.59.21.35.28

Parcs et Jardins, M. Sébastien LABORDE-JOURDAA, Tél : 05.59.21.43.00

Maçonnerie, M. Gilles LAMAZE, Tél : 06.88.90.14.35

Mandoline and Co, Mlle Patricia LAVIE, Tél : 06.84.41.31.01

IN&OUT Décoration, Mme Sarah BALZOLA, Tél : 06 12 62 27 02






Yann Paysagiste, Entretien et création d'espaces verts, Yannick DANJOU, Tél : 06 62 03 53 53

Travaux agricoles, M. René GIULIANO, Tél : 06 71 23 55 66

Assistante maternelle, Mme Carole LAHITTE,
Tél : 06 13 51 94 03

Assistante maternelle, Mme Myriam CAZABIEILLE-ANGLADE,
Tél : 06 18 56 17 18

NOS PRODUCTEURS LOCAUX

	M. René GIULIANO Fourrage, céréales, Haricot maïs Tél : 06 71 23 55 66
	M. Nicolas LAPUYADE Pêche roussanne, Piments béarnais Tél : 06 13 01 15 83
	M. Nicolas PRUDENCE Pêche roussanne Tél : 06 30 88 17 49
	M. Mathieu BESINAU Viande bovine Tél : 06 10 58 11 76
	M. Jean-Claude BATTOUE Miel, Pollen Tél: 05 59 21 47 61

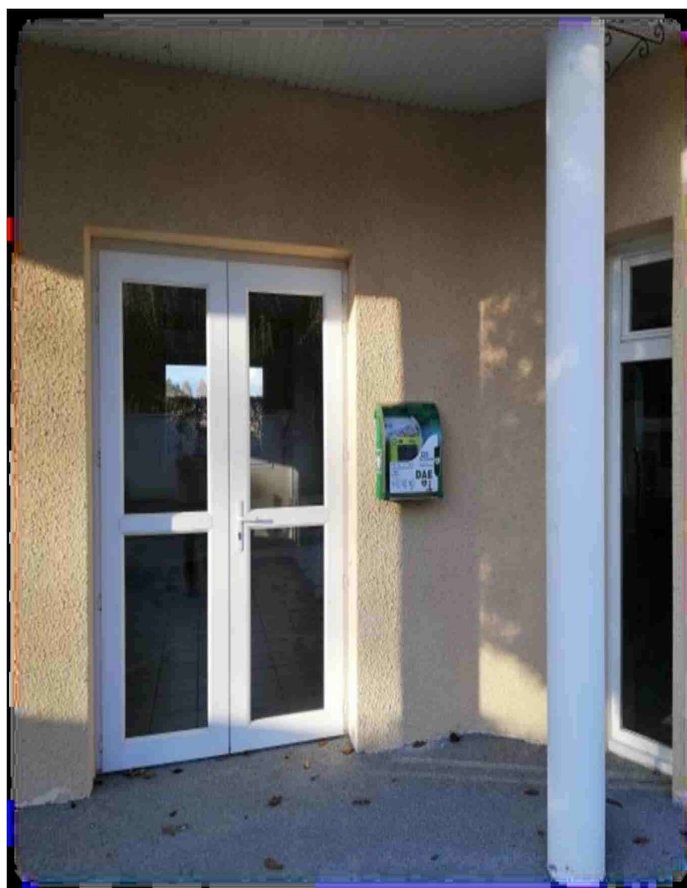
INFORMATIONS PRATIQUES



La commune s'est dotée d'un défibrillateur installé aux portes de la mairie.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ainsi, cela permet d'atteindre 93 % de chances de survie en France. Dans les 4 premières minutes, des gestes de secourisme doivent absolument être prodigués à la victime.



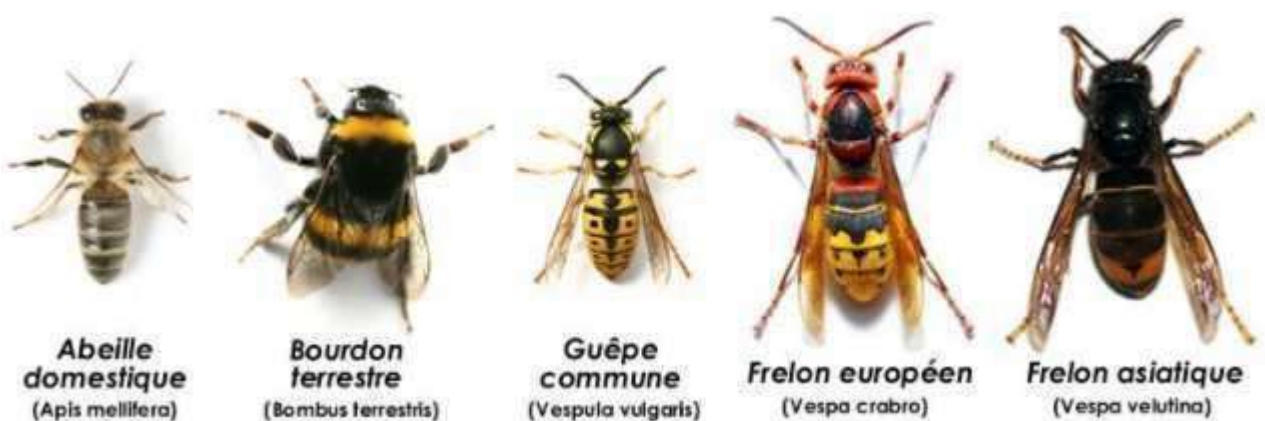
Le frelon asiatique



Les frelons créent leurs nids en haut des arbres, dans une haie, une souche d'arbre, sous les hangars et abris de jardins, bref partout ! Il est au plus proche des sources de protéines.

Comment le reconnaître :

- La tête est orange avec un front noir.
- Le thorax est entièrement brun noir.
- L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé.
- Les pattes sont jaunes à leur extrémité



NB : L'efficacité maximale du piégeage est en tout début d'année, Février/Mars au beaux jours jusqu'à fin Juin, début Juillet.

Frelon asiatique : 18 ou Alain BARRE (destruction de nids) : 06 83 23 87 61

Relai tissu

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ?

Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Ils peuvent créer des emplois, être portés par d'autres ou être recyclés.

En donnant vos vêtements mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie au Relais, vous faites un petit geste pour une grande cause.

Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais.

Près de 90 000 tonnes en 2012 sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



La borne textile est installée en bordure de la Coste Bielhe, à côté de la maison jaune.

Téléalerte

Quelle est l'utilité de la téléalerte ?

Cette application permet de vous alerter dans les plus brefs délais en cas de situation de crise liée à un évènement majeur connu, pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement : accidents industriels (PPI), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations ou autres), accidents de transports de matières dangereuses.

L'acquisition de ce système est le résultat d'un partenariat entre la CCLO et les industriels des plateformes INDUSLACQ, CHEM'POLE 64, PARDIES et MONT.

Il vient en complément des sirènes qui constituent le principal mode d'alerte de la population en cas d'accident industriel majeur.

Le principe est simple. Il vous suffit de vous inscrire soit sur le site internet ou à l'accueil de la CCLO (Mourenx et Orthez) ou d'une mairie du territoire.

Vous pouvez choisir d'être alerté sur votre téléphone fixe, votre portable, par SMS ou par mail.

Vous avez une question ? Céline Cordeboeuf se tient à votre disposition au 05.59.60.73.49.



APPLICATION DE LA CCLO

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO) poursuit son développement numérique à travers un nouveau service public en ligne offert aux usagers : une application mobile.

S'inscrivant dans une démarche d'innovation, et ayant pour objectif de simplifier et de faciliter toutes les démarches du quotidien pour l'utilisateur, retrouvez toutes les informations sur les services de l'intercommunalité en un clic : horaires, annuaires, localisation des services...

Découvrez le calendrier de collecte des déchets, la liste des randonnées, l'agenda des animations du territoire, les points de départ et/ou d'arrivée du transport à la demande Mobilacq, et bien plus encore sur ce nouveau support numérique.

L'application est complémentaire au site internet de la collectivité, pour vous apporter un réel confort de communication et d'information.

Téléchargez dès maintenant l'application "Ma CCLO" sur les plateformes de téléchargement Google Play et Apple Store.



NUMEROS UTILES ET D'URGENCES

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Médecin de garde : **15** ou **3624** (Tarification: 0,15€ / min + prix appel)

Pharmacie de garde : **3237** (Tarification: 0,37€ / min)

Appel d'urgence européen : **112**

Gendarmerie MONEIN : **05 59 21 20 73**

Hôpital d'Oloron : **05 59 39 04 17**

Hôpital de Pau : **05 59 92 48 48**

Centre antipoison et
toxicovigilance Bordeaux : **05 56 96 40 80**

Frelon asiatique : **18**

ou Alain BARRE (destruction de nids) : **06 83 23 87 61**

EDF - dépannage : **810 333 364**

SAUR - dépannage : **05 59 72 77 00**

Point GAZ - dépannage : **0 800 47 33 33**

Poste Monein : **05 59 21 20 95**

Correspondant la république des Pyrénées : Olivier LIBSIG, 06 51 97 21 49

Elus de permanence :

M. LAPUYADE (maire) 06 13 01 15 83

M. BESINAU (Voirie et bâtiments) 06 10 58 11 76

M. PINCK (école municipale) 06 35 21 69 14

M. LIBSIG (association, communication et environnement)
06 51 97 21 49

LA MAIRIE



Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

- **MARDI ET JEUDI de 10h à 13h et de 13h30 à 18h30**
- **MERCREDI du 8h à 13h et de 13h30 à 16h**

Permanence des élus : tous les 1^{er} jeudis du mois

Tel: 05 59 21 46 86

Email : mairie@parbayse.fr